



Ma fille veut venir habiter chez moi

Par Charlene56

Bonjour,

Ma fille ainée va avoir 12 ans et m'a demandé de venir vivre chez moi, je suis séparé de son papa depuis 2014, nous sommes passés devant le JAF en 2017, il a la garde et moi j'ai un le droit de visite (1er, 3eme et 5eme weekend de chaque mois et la moitié des vacances scolaires)

Que puis je faire pour qu'elle vienne habiter chez moi, sachant que chez son père elle n'y arrive plus, elle a eu une claque par sa belle mère hier soir, ils sont continuellement sur son dos

Merci de me tenir informé des étapes à suivre pour la récupérer.

Cordialement

Par ESP

Bonjour

Cela ne se fera pas sans l'intervention du JAF, qui émettra une ordonnance, le cas échéant.

[url=https://www.justice.fr/notice/idtdb001-requ%C3%AAte-juge-affaires-familiales]https://www.justice.fr/REQUETE
juge-affaires-familiales[/url]